

L'Histoire d'un pays dans le portrait d'un Homme

Le 24 juin 2002, Pierre Werner s'éteignait au Luxembourg

DR ELENA DANESCU

Il y a des personnalités qui demeurent dans la mémoire collective par l'empreinte qu'elles ont laissée sur le destin de leurs pays. Pierre Werner (29 décembre 1913 - 24 juin 2002) est de ceux-là.

Ministre d'Etat, Premier Ministre et ministre des Finances pendant de longues décennies, cet intellectuel catholique et démocrate résolu fut l'un des rares hommes d'Etat qui a traversé le XX^e siècle. Animé par son humanisme chrétien profondément ancré dans la tradition et par son esprit visionnaire, il a su, avec courage et ténacité, faire évoluer la société luxembourgeoise vers plus de liberté, de solidarité et de partage, tout en ouvrant de nouveaux horizons vers un bel avenir à inventer et à bâtir dans l'unité.

La diversification économique, la promotion du Luxembourg au rang de place financière internationale, l'essor de l'audiovisuel à travers le projet des satellites, l'avènement d'une Union économique et monétaire en Europe, la culture de la concertation sociale et du consensus comptent parmi les initiatives audacieuses qu'il a transmises à ses continuateurs. Car, avec rigueur et persévérance, Pierre Werner a toujours donné corps à ses visions, en étant source d'inspiration pour les nouvelles générations.

Son itinéraire exceptionnel n'en est que plus remarquable.

Pierre Werner naît le 29 décembre 1913 à Saint-André près de Lille (France), dans une famille luxembourgeoise.

Il étudie à la Faculté de droit de l'Université de Paris et à l'Ecole libre de Sciences politiques (1935-1938) et milite dans plusieurs associations estudiantines telles que Pax Romana, dont il est le vice-président en 1937.

Après son doctorat en droit en 1938, il entre dans une banque où il est affecté, jusqu'en octobre 1944, au secrétariat de direction. Durant ces années, il rédige un rapport sur la situation monétaire, financière et bancaire luxembourgeoise de 1942, qu'il parvient à transmettre au gouvernement luxembourgeois en exil à Londres par le biais du réseau Martin de la Résistance française. Après la guerre, il devient attaché au ministère des Finances et se voit confier des missions importantes par Pierre Dupong. En 1945, il est chargé de l'organisation du secteur bancaire et s'occupe de la mise en place du contrôle bancaire, du marché du crédit et de la collaboration financière internationale (FMI, BIRD, Benelux). En 1947, il négocie avec succès l'octroi, par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), d'un emprunt de 12,7 millions \$ pour la reconstruction du Luxembourg.

Le 29 décembre 1953, jour de son 40^e anniversaire, il est investi comme ministre des Finances et ministre de la Force publique dans le cabinet de Joseph Bech. Suite aux élections de 1959, Pierre Werner devient président du gouvernement, fonctions qu'il remplit sans discontinuer de 1959 à 1974 et de 1979 à 1984. Ministre d'Etat, il assume d'autres portefeuilles prioritaires pour le développement du pays: les Finan-

ces (1959-1964 et 1969-1974), le Trésor (1964-1969 et 1979-1984), les Affaires étrangères et la Justice (1964-1967), la Fonction publique (1967-1969), les Affaires culturelles (1969-1974 et 1979-1984). Depuis l'époque de Pierre Werner, le Premier Ministre luxembourgeois garde toujours la monnaie parmi ses compétences.

Européen de la première heure, il s'engage aux côtés de Jean Monnet dans le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe. Imprégné par les particularités géopolitiques du Grand-Duché et

« L'homme politique pense aux prochaines élections. L'homme d'Etat pense aux prochaines générations. »

James Freeman Clarke

convaincu de la nécessité de préserver la souveraineté et l'identité nationales par l'ouverture internationale, Pierre Werner fera de l'intégration européenne l'axe central de la politique luxembourgeoise. Sa méthode politique repose sur trois piliers: anticipation, innovation, consensus. Il s'affirme comme porte-drapeau de la diplomatie des petits Etats en mobilisant l'UEBL et le Benelux sur la scène européenne. La «bataille des sièges» et la consécration du Luxembourg comme capitale permanente des institutions communautaires (1965) - pour lesquelles l'aménagement du quartier eu-

ropéen de Kirchberg fut un grand atout -, le compromis de Luxembourg (1966), la définition de l'UEM (1970) sont des aboutissements où sa contribution demeure essentielle. Pierre Werner est unanimement reconnu comme architecte de l'euro.

Au sommet de La Haye (1-2 décembre 1969), les Six décident d'approfondir la coopération monétaire européenne. Un groupe d'experts est créé, avec la mission de rédiger un plan par étapes pour une UEM dans la Communauté. Ce sera le rapport Werner. Le 6 mars 1970, le Conseil de la CEE désigne Pierre Werner comme président du groupe. Ce choix unanime n'est pas le fruit du hasard. Hautement respecté pour son art de médiateur, l'homme d'Etat luxembourgeois l'est aussi pour son expertise. Promoteur, dès 1960, d'une monnaie commune et d'un fonds de réserve (embryon d'une banque centrale européenne), il exerce son influence dans les élites européennes et pèse aussi bien sur le débat intellectuel que sur les consensus transnationaux en matière monétaire. Joignant pensée et action politique, il incite le centre financier du Luxembourg à devenir un véritable laboratoire pour la monnaie européenne. La KBL, la BIL, la Bourse, CEDEL en seront l'avant-garde.

Parmi les quinze réunions officielles du comité Werner, dix se tiennent au Luxembourg, confirmant ainsi son statut de capitale permanente des Communautés et sa notoriété de centre d'innovation monétaire.

L'action de Pierre Werner dans la coordination de son groupe s'accompagne d'une contribution notable sur le fond (la méthode du rapport; le principe du parallélisme entre coopération économique et coordination monétaire; le rôle des banquiers centraux dans l'architecture de l'UEM; la nécessité que les Etats membres s'expri-

ment d'une seule voix au sein du FMI; la consultation des partenaires sociaux dans la définition de la politique monétaire européenne), ainsi que pour recueillir le consensus entre les forces en place («économistes» vs «monétaristes»).

Présenté le 8 octobre 1970 à Luxembourg, le rapport Werner envisage la création d'une UEM en trois étapes étalées sur une décennie (1971-1980). Sont prévus d'importants transferts de responsabilités des Etats membres vers la Communauté, dont notamment la création d'un «centre de décision pour la politique économique» placé sous le contrôle démocratique du Parlement européen élu par suffrage universel et d'un «système communautaire de banques centrales». Le rapport introduit la notion de gouvernance macroéconomique forte, impliquant la coordination des politiques budgétaire et monétaire, ainsi qu'une intégration financière complète.

S'inspirant du rapport Werner, la Commission de la CEE adopte son propre plan, qui sera abandonné de facto en 1974 sous l'impact de la crise énergétique. Pourtant, le rapport Werner dessine l'UEM telle qu'elle sera inscrite en 1992 dans le traité de Maastricht. En adoptant sa philosophie et son architecture, le rapport Delors rend justice au plan Werner et, trente-deux années après avoir été préfigurée, l'UEM devient réalité avec l'introduction de l'euro au 1^{er} janvier 2002.

Continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, Pierre Werner achève la transformation du Luxembourg en un Etat moderne tourné vers l'avenir, siège d'une des places financières les plus importantes et des sociétés d'envergure internationale, comme la CLT/RTL et la Société Européenne des Satellites (SES). Doter le Grand-Duché d'une technologie spatiale est une idée visionnaire que Pierre Werner a imaginée au milieu des années 1970 et mise en route durant son dernier mandat à la tête du gouvernement (1979-1984). Ce sera son successeur, Jacques Santer, qui la concrétisera en 1985. De nos jours, la SES est le deuxième opérateur mondial et couvre la totalité de la surface de la Terre.

En juillet 1984, Pierre Werner se retire de la vie politique, tout en restant actif sur la scène publique par son action en faveur de l'UEM et d'une politique luxembourgeoise de télécommunication par satellite. Ses dernières activités sont consacrées à la Banque centrale du Luxembourg. En 1991, il publie ses mémoires - Itinéraires luxembourgeois et européens. Evolutions et souvenirs: 1945-1985.

En hommage à son engagement de longue date dans l'édification de l'Europe unie, Pierre Werner reçoit la médaille en or Robert Schuman (1971), ainsi que le prix du Prince des Asturies (1998), qu'il partage avec Jacques Santer, «pour leur contribution au processus d'union monétaire qui a culminé dans la création de l'euro».

Pierre Werner décède à Luxembourg le 24 juin 2002.

L'auteur est Research Scientist au Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C2DH)



FOTO: PT SCHNEIDER